



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 5 mars 2013 à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 5 février 2013
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapports des commissions
5. Adhésion de la commune de Céligny au Groupement Intercommunal de Protection Civile de Valavran (délibération)
6. Crédit d'investissement pour la liaison « énergies » école – centre communal polyvalent (délibération)
7. Crédit d'investissement précédant la construction d'un centre communal polyvalent (délibération)
8. Crédit d'étude pour l'aménagement du ch. de la Petite-Voie (délibération)
9. Crédit d'investissement pour la modération de trafic au ch. du Pré-Roset (délibération)
10. Nouvelle structure de la CAP (délibération)
11. Propositions de la Mairie
12. Propositions individuelles et questions
13. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 26 février 2013



Carol Borloz

Présidente du Conseil municipal
p.o. Michel Soutter